

Département de Maine et Loire  
Arrondissement d'Angers  
Commune de JARZE VILLAGES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 9 Janvier 2023

Convocation du 3 Janvier 2023

Nombre de Conseillers en exercice : 26

Nombre de Conseillers présents : 15

Conformément à l'article L 121-17 du Code des Communes, un extrait de la présente séance a été affiché à la porte de la Mairie le 12 janvier 2023.

**Etaient présents :**

Mesdames et Messieurs BEAUDOIN J.P, HEUVELINE, JOUSSAUME, LEGRAND, BERARDI, PRAIZELIN, GOURDON, COURCELLE, LOISON, CHAPON, CULLERIER, GERFAULT, LE MARREC, MAUXION.

**Absents excusés :** Mme BELLARD Anne-Laure donne pouvoir à Mr Dominique CHAPON  
Mme DESPLATS Raphaëlle donne pouvoir à Mr Thierry LE MARREC  
Mr EDIN François  
Mme JOBERT Jennifer donne pouvoir à Mr Dominique GERFAULT  
Mr LUCIEN David  
Mme LINARD Nadine  
Mme ORIEUX Audrey

**Absents :** Mr GUILLEUX Michel  
Mr CONGNARD André  
Mme BEAUDOIN Pauline  
Mr TUFFIER Jérôme

**Convocation : 03/01/2023**  
**Affichage : 12/01/2023**

**Secrétaire de séance :** Mme LEGRAND Nathalie

**OBJET : MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL DES POSTES D'ATSEM**

En raison de la réorganisation des services, Madame le Maire propose de modifier, à compter du 1<sup>er</sup> février 2023, le temps hebdomadaire moyen de travail des emplois suivants :

- le poste d'Agent Spécialisé Principal de 1<sup>ère</sup> classe des écoles maternelles de 33.74/35h à temps complet
- le poste d'Adjoint Technique territorial de 33.983/35h à temps complet
- le poste d'Agent Spécialisé Principal de 2<sup>ème</sup> classe des écoles maternelles de 33.983/35h à temps complet
- le poste d'Adjoint Technique territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe de 31.96/35h à temps complet

Après délibération, le Conseil Municipal valide à l'unanimité ces modifications de temps de travail.

Certifié conforme,  
Le Maire, Elisabeth MARQUET.

